

## Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 24 novembre 2022 de 21h30 à 22h45

*Dans la grande salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus  
ou en visioconférence*

TYPE DE PARTICIPATION	NOMBRE DE PERSONNES
Présentiel	23
Visioconférence	8
Procuration	8
<b>Total</b>	<b>39</b>

## ORDRE DU JOUR

---

1. Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 9 juin 2022
2. Journée Santé du 3 et 4 mars 2023
3. Démarche Ambitions 2023
4. Points divers

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

---

Le Président Dr TRYNISZEWSKI ouvre une nouvelle séance pour l'Assemblée Générale Ordinaire à **21h30** et précise que cette assemblée générale se tient suite à l'absence de quorum lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 24 novembre 2022 à 21h20.

Selon les statuts cette deuxième Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans quorum.

Il remercie l'ensemble des membres présents pour cette réunion en présentiel et visioconférence.

Il précise que les votes se font en ligne et que les documents à approuver peuvent être consultés directement via les liens URL communiqués préalablement à la séance à tous les membres.

Les votes sont ouverts de 20h15 à 00h00 ce jeudi 24 novembre 2022.

## **1. Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 9 juin 2022**

La validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 9 juin 2022 est mise au vote.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 9 juin 2022 est approuvé à l'unanimité sauf une abstention.

## **2. Journée Santé du 3 et 4 mars 2023**

Le Président Dr TRYNISZEWSKI présente le projet de l'évènement « Journée Santé » prévu le 3 et 4 mars 2023 :



- **Contexte** : de plus en plus d'adhérents CPTS à fédérer, besoin d'information et d'échange sur certains sujets
- **Objectifs** : faire connaître la CPTS et ses travaux, fédérer nos adhérents, informer et échanger, mettre en valeur nos partenaires et les adhérents actifs
- **Concept et cible** : un évènement dédié à la santé, pour les professionnels de santé libéraux de l'Agglomération mulhousienne et leurs partenaires
- **Format** : 2 demi journées (vendredi après-midi et samedi matin) et une soirée de gala le vendredi soir

Les stands et ateliers seront disponibles durant les 2 demi-journées afin de permettre à chacun d'accéder à cet évènement santé, selon ses disponibilités. 100 à 150 participants sont attendus sur les 2 jours.

Le comité d'organisation (*composé d'un représentant par profession*) fait des propositions de thématique et donne son avis sur les propositions faite par le comité de pilotage opérationnel (*composé du président, du trésorier, de la coordinatrice et de la chargée de développement services*).

La commission « Communication et soutien aux professionnels de santé » est chargée quant à elle de la présentation des travaux de la CPTS à ces deux demi-journées.

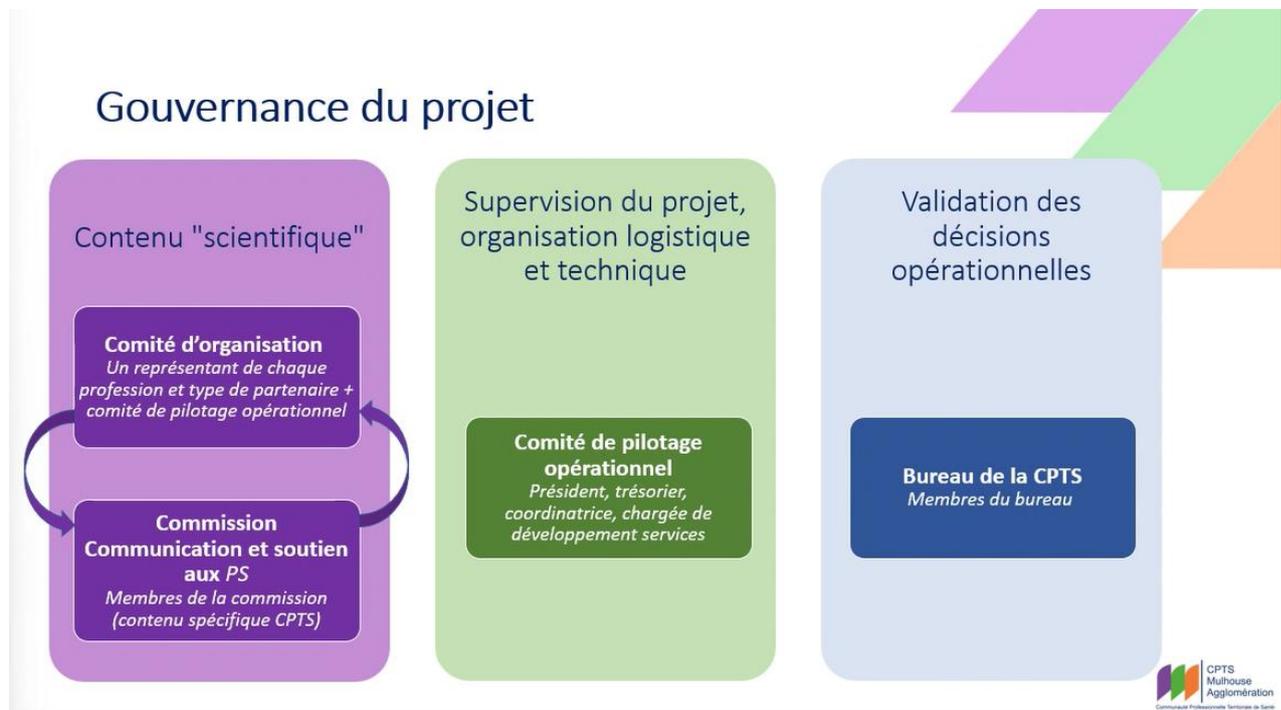
La décision finale est prise par le Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Cet évènement aura lieu le 3 et 4 mars 2023 à l'université de la Fonderie à l'UHA (amphithéâtre, hall et salle).

Le Dr TRYNISZEWSKI, président, présente Margaux HEITZ, chargée de communication en CDD, en charge de la partie communication de ce projet « Journée Santé ».

L'organisation telle que présentée ci-dessous a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 8 novembre 2022.

Le Comité d'organisation est au complet et chaque profession est représentée.



### 3. Démarche Ambitions 2023

Le Président Dr TRYNISZEWSKI présente les différentes commissions et rappelle les projets en cours :



Le Président Dr TRYNISZEWSKI présente l'outil Wooclap et propose aux professionnels de répondre aux 3 questions mis en ligne par la CPTS :

- donner un avis sur les projets réalisés par la CPTS depuis sa création,
- donner des idées ou projets à développer sur les commissions actuelles,
- proposer de nouvelles thématiques pour l'année à venir.

Pour donner un avis sur les projets réalisés par la CPTS depuis sa création, les membres présents lors de cette AGO classent sur Wooclap ces projets en attribuant des points (parmi 100 points). Le but étant de donner le plus de points aux actions qui leur semblent les plus utiles.

Les trois projets les mieux classés sont :

1. aide à l'accès au MT,
2. dépistage de la perte d'autonomie ICOPE,
3. accompagnement à l'installation – Mentorat.

Pour donner des idées aux commissions actuelles, les professionnels de santé ont pu inscrire en texte libre, sur Wooclap, les projets à développer dans les différentes commissions qui les intéressaient.

- Lors de cet AGO, 94 propositions ont été indiquées.

Pour proposer de nouvelles thématiques pour l'année à venir, les professionnels de santé proposent sur Wooclap des mots clés ou phrases courtes en texte libre qui sont ressortis sous forme de nuage permettant de mettre en avant les mots les plus indiqués.

- Lors de cet AGO, 185 idées ont été déposées. Les mots les plus indiqués étaient : diabète, cancérologie, coopération, fin de vie, formation, cartographie et dentaire.

Le Président Dr TRYNISZEWSKI rappelle que cet outil reste ouvert aux votes des adhérents jusqu'au 18 décembre 2022 et que les résultats seront transmis dans la prochaine newsletter.

#### **4. Points divers**

Mme BOEHRER, infirmière libérale, alerte sur le problème que rencontre la Maison de Santé de Bourzwiller où les 3 médecins traitants partent à la retraite en juin 2023 (soit 5 000 patients touchés). Les professionnels de santé restants ont essayé de trouver des remplaçants mais en vain... ils ont dû dénoncer le bail et craignent de voir la Maison de Santé fermer.

Elle lance un SOS car les CSNP sont débordés, SOS médecin ne répond plus etc...

Elle demande de l'aide à la CPTS, notamment quant à la direction à suivre pour trouver des solutions car elles ont l'impression de perdre du temps et de l'énergie puisque 5 infirmières libérales sur les 8 sont formées en télé-médecine mais n'ont pas les moyens... Elle informe que l'ARS est au courant de la situation.

Le Dr IDER informe que 10 médecins devraient partir à la retraite en 2023 au Drouot et au Coteaux.

Le Président Dr TRYNISZEWSKI informe que la CPTS a déjà alerté la CPAM et l'ARS, il les remercie pour leurs interventions car il est primordial d'alerter la CPTS sur ces problèmes. Bien que n'ayant pas de solutions immédiates, un soutien peut être proposé par la CPTS.

Le président clôt l'assemblée générale ordinaire à **22h45**.

À Mulhouse, le 24 novembre 2022.

Signatures

Le président de la séance :

Le secrétaire de la séance :